

**PLAN GLOBAL EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE
(PGEÉ)**

2003-2006

1- LES FAITS SAILLANTS DU PLAN GLOBAL EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE (PGEÉ)

1 Le tableau qui suit fournit un aperçu général du Plan global en efficacité
2 énergétique (PGEÉ) sur l'ensemble de la période 2003-2006.

3

MARCHÉ	Nombre de programmes	Objectif (GWh) Implantés fin 2006 ²	Investissements en M\$ constants de 2002 pour la période 2003-2006			
			Clients	HQD	AEÉ	TOTAL
Résidentiel	8	300	57	33	12	102
Commercial et institutionnel (tarifs G, M, L)	4	200	43	33	---	76
Petites et moyennes industries (tarifs G et M)	2	70	6	13	---	19
Grandes industries (tarif L)	2	180	7	16	---	23
Complément aux approches de marchés (tronc commun) ¹	---	---	---	14	---	14
TOTAL	16	750	113	109	12	234

4 ¹Cette catégorie inclut les activités : sensibilisation, planification et conception du PGEÉ, projets de RDDE, suivi
5 et évaluation des programmes.

6 ²Le concept de GWh implantés à la fin de 2006 signifie que les mesures qui assureront l'atteinte de 750 GWh
7 seront implantées progressivement jusqu'à la fin de 2006. Le plein impact du PGEÉ, soit 750 GWh d'économies
8 d'énergie annuelles, sera donc ressenti à compter de 2007. L'impact effectif pour l'année 2006, compte tenu
9 de la mise en œuvre progressive des mesures, est de 606 GWh.

10

11

12 Voici les principaux faits saillants de ce PGEÉ.

13

- 14 • Le PGEÉ comporte seize (16) programmes, dont trois (3) consistent à
15 appuyer financièrement des programmes de l'Agence de l'efficacité
16 énergétique (AEÉ). Un complément ou tronc commun à l'ensemble des
17 marchés vient compléter le plan en supportant la réalisation des
18 programmes.
- 19 • Le PGEÉ a été élaboré en considérant les résultats des programmes
20 passés, les économies tendanciennes que l'on prévoyait pour la décennie
21 1990 et celles qui sont attendues à l'horizon 2006 (voir tableau ci-après),

1 la mise à jour récente des potentiels technico-économiques d'économies
2 d'énergie et le rythme auquel les différents marchés peuvent accueillir les
3 changements proposés. Les économies tendanciennes sont des économies
4 d'énergie qui se sont réalisées ou se réaliseront par les clients sans
5 intervention directe d'Hydro-Québec, mais qui peuvent être des impacts
6 indirects des programmes. Elles peuvent être dues à la réglementation
7 gouvernementale, au rehaussement des normes et standards dans la
8 construction des bâtiments et dans la conception des équipements ou
9 encore aux changements dans les habitudes de consommation.

Sources d'économies d'énergie	Impact prévu en 2006 (TWh)
Programmes d'Hydro-Québec 1990-1998	2,2 ¹
Estimation des économies d'énergie tendanciennes sur la période 1990-2000	3,9 ²
Estimation des économies d'énergie tendanciennes sur la période 2001-2006	1,3 ²

10 ¹ En raison d'un certain effritement anticipé, l'impact de 2,5 TWh associé aux programmes de la dernière
11 décennie est réduit à 2,2 TWh pour l'année 2006.

12 ² Ces données ne considèrent que les marchés résidentiel, commercial et institutionnel. Aucune estimation
13 d'économies tendanciennes n'a été faite pour les industries. Elles sont incluses dans la prévision de la demande
14 pour les PMI et les grandes industries.

- 15
- 16 • La réalisation du PGEÉ requiert des investissements de 234 M\$, sur une
17 période d'un peu plus de 3 ans, dont 109 M\$ sont assumés par Hydro-
18 Québec Distribution, 12 M\$ sont attendus de son principal partenaire, soit
19 l'AEÉ et 113 M\$ proviendront des clients participants. Dans les
20 investissements d'Hydro-Québec Distribution, plus de 16 M\$ sont prévus
21 pour le développement des programmes et des outils de gestion et pour la
22 formation, dont 8 M\$ devraient être dépensés au 1^{er} semestre de 2003.
 - 23 • Le PGEÉ assure une bonne couverture de toutes les clientèles
24 (résidentielle, commerciale, institutionnelle et industrielle) tout en
25 proposant une approche par marché adaptée aux particularités de chacun
26 d'entre eux.

- 1 • Les impacts énergétiques prévus s'élèvent à 750 GWh implantés à la fin
2 de 2006, ce qui représente près de 9 % des potentiels technico-
3 économiques évalués pour une période de 5 ans. Cet objectif est réaliste
4 bien qu'ambitieux. Hydro-Québec Distribution compte déployer tous les
5 moyens en son pouvoir pour l'atteindre. Le succès du PGEÉ est tributaire
6 du rythme d'implantation des programmes, de la participation des clients
7 et de l'adhésion des partenaires. Un suivi rigoureux des résultats des
8 programmes sera requis afin d'apporter rapidement les ajustements
9 nécessaires, le cas échéant.
- 10 • Le niveau de l'aide financière proposée varie d'un programme à l'autre,
11 selon les besoins, en fonction du type de mesure et des réalités
12 économiques de chacun des marchés. Fort de son expérience passée, le
13 Distributeur est d'avis que ce niveau d'aide financière représente un
14 optimum considérant les autres types d'efforts prévus (information,
15 sensibilisation, outils de diagnostic, support technique, etc.).
- 16 • Sur le plan économique, l'ensemble du PGEÉ respecte le test du coût total
17 en ressources (CTR) et dégage une rentabilité de 70 M\$ actualisés de
18 2002. Une partie de la rentabilité du PGEÉ découle des programmes de
19 diagnostic ou d'information pour lesquels le Distributeur a jugé optimal le
20 niveau de dépenses prévu. Tous les programmes d'aide financière se
21 révèlent rentables, certains plus que d'autres. Hydro-Québec Distribution a
22 établi un niveau d'aide financière, pour chaque programme, en
23 considérant une période de retour sur l'investissement (PRI) acceptable
24 pour les différentes catégories de clients. Ainsi, l'aide financière vise à
25 respecter les critères économiques des clients, de façon à les intéresser à

1 participer aux programmes, en limitant au minimum l'effet d'opportunisme¹
2 et l'impact du PGEÉ pour les non participants.

3 • Par ailleurs, le test du client participant dégage un gain de 213 M\$
4 actualisés de 2002, permettant de vérifier que les programmes sont
5 rentables pour tous les clients participants.

6 • Sur le plan financier, le PGEÉ a un impact à la hausse sur les revenus
7 requis du Distributeur, impact qui atteint un niveau maximal de 28 millions
8 de dollars en 2006.

9 Enfin, bien que ce PGEÉ couvre l'horizon 2003-2006, Hydro-Québec Distribution
10 a fait l'exercice de projeter plusieurs des programmes proposés dans le temps,
11 considérant les mêmes hypothèses et les mêmes niveaux d'appui financier, de
12 manière à illustrer les impacts énergétiques qui pourraient être atteints advenant
13 leur reconduction au-delà de 2006. Cet exercice a permis d'entrevoir des
14 résultats de 1 450 GWh implantés à la fin de 2009 et de 1 850 GWh implantés à
15 la fin de 2012.

2- INTRODUCTION

16
17 Ce document présente le PGEÉ qu'Hydro-Québec Distribution souhaite réaliser
18 au cours des années 2003 à 2006. Il est axé sur les mesures d'économies
19 d'énergie.

20 Le document décrit également la démarche et l'exercice de réflexion qui l'ont
21 conduite à l'élaboration du portefeuille d'interventions contenu dans le PGEÉ.

¹ Gain énergétique qui aurait été généré même en l'absence des bénéfices offerts par un programme commercial. Ce gain est associé aux participants qui auraient de toute façon adopté la mesure recommandée par le programme.

1

MARCHÉ	Nombre de programmes	Objectif (GWh) Implantés fin 2006 ²	Investissements en M\$ constants de 2002 pour la période 2003-2006			
			Clients	HQD	AEÉ	TOTAL
Résidentiel	8	300	57	33	12	102
Commercial et institutionnel (tarifs G, M, L)	4	200	43	33	---	76
Petites et moyennes industries (tarifs G et M)	2	70	6	13	---	19
Grandes industries (tarif L)	2	180	7	16	---	23
Complément aux approches de marchés (tronc commun) ¹	---	---	---	14	---	14
TOTAL	16	750	113	109	12	234

2 ¹ Cette catégorie inclut les activités : sensibilisation, planification et conception du PGEE, projets de RDDE, suivi et
3 évaluation des programmes.

4 ² Le concept de GWh implantés à la fin de 2006 signifie que les mesures qui assureront l'atteinte de 750 GWh seront
5 implantées progressivement jusqu'à la fin de 2006. Le plein impact du PGEE, soit 750 GWh d'économies d'énergie
6 annuelles, sera donc ressenti à compter de 2007. L'impact effectif pour l'année 2006, compte tenu de la mise en œuvre
7 progressive des mesures, est de 606 GWh.

8

9

MARCHÉ	Nombre de programmes	Objectif (GWh) Implantés fin 2006	Programmes / activités
Résidentiel	8	300	<ul style="list-style-type: none"> Diagnostic résidentiel Thermostats marché existant Thermostats nouvelle construction Minuteriers de piscine Novoclimat avec l'AEÉ Inspection Plus avec l'AEÉ Ménages à budget modeste avec l'AEÉ Habitations à loyer modique
Commercial et institutionnel	4	200	<ul style="list-style-type: none"> Diagnostic petits bâtiments tarif G Initiatives énergétiques bâtiments aux tarifs G, M et L Éclairage public Bâtiments HQ
Petites et moyennes industries	2	70	<ul style="list-style-type: none"> Information PMI Initiatives énergétiques PMI
Grandes industries	2	180	<ul style="list-style-type: none"> Démonstration et sensibilisation grandes industries Initiatives procédés grandes industries
Complément aux approches de marchés (tronc commun)	---	---	<ul style="list-style-type: none"> Communication générale / Sensibilisation Planification et conception du PGEE Projets de démonstration (RDDE) Suivi et évaluation des programmes.
TOTAL	16	750	

- 1 • Le PGEÉ comporte seize (16) programmes, dont trois (3) consistent à
2 appuyer financièrement des programmes de l'AEÉ. Un complément ou
3 tronc commun à l'ensemble des marchés vient compléter le plan en
4 supportant la réalisation des programmes.
- 5 • Le PGEÉ a été élaboré en considérant les résultats des programmes
6 passés, les économies tendanciennes que l'on prévoyait pour la décennie
7 1990 et celles qui sont attendues à l'horizon 2006 (voir tableau ci-après),
8 la mise à jour récente des potentiels technico-économiques d'économies
9 d'énergie et le rythme auquel les différents marchés peuvent accueillir les
10 changements proposés. Les économies tendanciennes sont des économies
11 d'énergie qui se sont réalisées ou se réaliseront par les clients sans
12 intervention directe d'Hydro-Québec, mais qui peuvent être des impacts
13 indirects des programmes. Elles peuvent être dues à la réglementation
14 gouvernementale, au rehaussement des normes et standards dans la
15 construction des bâtiments et dans la conception des équipements ou
16 encore aux changements dans les habitudes de consommation.
- 17

Sources d'économies d'énergie	Impact prévu en 2006 (TWh)
Programmes d'Hydro-Québec 1990-1998	2,2 ¹
Estimation des économies d'énergie tendanciennes sur la période 1990-2000	3,9 ²
Estimation des économies d'énergie tendanciennes sur la période 2001-2006	1,3 ²

18 ¹: En raison d'un certain effritement anticipé, l'impact de 2,5 TWh associé aux programmes de la dernière
19 décennie est réduit à 2,2 TWh pour l'année 2006.

20 ²: Ces données ne considèrent que les marchés résidentiel, commercial et institutionnel. Aucune estimation
21 d'économies tendanciennes n'a été faite pour les industries. Elles sont incluses dans la prévision de la demande
22 pour les PMI et les grandes industries.

23

- 24 • La réalisation du PGEÉ requiert des investissements de 234 M\$, sur une
25 période d'un peu plus de 3 ans, dont 109 M\$ sont assumés par Hydro-
26 Québec Distribution, 12 M\$ sont attendus de son principal partenaire, soit
27 l'AEÉ et 113 M\$ proviendront des clients participants. Dans les

- 1 • Le niveau de l'aide financière proposée varie d'un programme à l'autre,
2 selon les besoins, en fonction du type de mesure et des réalités
3 économiques de chacun des marchés. Fort de son expérience passée, le
4 Distributeur est d'avis que ce niveau d'aide financière représente un
5 optimum : combiné aux autres efforts prévus (information, sensibilisation,
6 outils de diagnostic, support technique, etc.), ce niveau d'aide pourra
7 influencer les clients en faveur de choix efficaces. Hydro-Québec
8 Distribution a établi un niveau d'aide financière, pour chaque programme,
9 en considérant la PRI acceptable pour les différentes catégories de
10 clients. Ainsi, l'aide financière vise à respecter les critères économiques
11 des clients, de façon à les intéresser à participer aux programmes, en
12 limitant au minimum l'effet d'opportunisme et l'impact du PGEÉ pour les
13 non participants. L'effet d'opportunisme peut être important pour certaines
14 mesures. C'est notamment le cas des thermostats électroniques, pour
15 lesquels il existe déjà un marché important créé par les programmes
16 récents d'Hydro-Québec.
- 17 • Sur le plan économique, l'ensemble du PGEÉ respecte le test du coût total
18 en ressources (CTR) et dégage une rentabilité de 70 M\$ actualisés de
19 2002, calculée sur la durée de vie propre à chacune des mesures. Une
20 partie de la rentabilité du PGEÉ découle des programmes de diagnostic
21 ou d'information pour lesquels le Distributeur a jugé optimal le niveau de
22 dépenses prévu. Tous les programmes d'aide financière se révèlent
23 rentables, certains plus que d'autres en raison de la calibration de l'aide
24 financière.
- 25 • Par ailleurs, le test du client participant démontre un gain de 213 M\$
26 actualisés de 2002, calculé sur la durée de vie propre à chacune des
27 mesures, permettant de vérifier que les programmes sont rentables pour
28 tous les clients participants. Plus de détails concernant les résultats

1 économiques sont fournis à la section 9 de même qu'à l'annexe 1 du
2 présent document.

3 • Sur le plan financier, le PGEÉ a un impact à la hausse sur les revenus
4 requis du Distributeur, qui atteint un niveau maximal de 28 millions de
5 dollars en 2006. Plus de détails concernant les résultats financiers sont
6 également fournis à la section 9 et à l'annexe 1 du présent document.

7 • Enfin, bien que ce PGEÉ couvre l'horizon 2003-2006, Hydro-Québec
8 Distribution a fait l'exercice de projeter plusieurs des programmes
9 proposés dans le temps, considérant les mêmes hypothèses et les
10 mêmes niveaux d'appui financier, de manière à illustrer les impacts
11 énergétiques qui pourraient être atteints advenant leur reconduction au-
12 delà de 2006. Cet exercice a permis d'entrevoir des résultats de 1 450
13 GWh implantés à la fin de 2009 et de 1 850 GWh implantés à la fin de
14 2012.

15

7- LES APPROCHES PAR MARCHÉ

7a- L'approche au marché résidentiel

16

17 La mise à jour du potentiel technico-économique d'économies d'énergie dans le
18 marché résidentiel montre un potentiel de 3,5 TWh sur un horizon de 5 ans.

19 La disponibilité de conseils, d'informations, de programmes et de rabais
20 favorisant les économies d'énergie ainsi qu'une aide afin de mieux comprendre
21 leur consommation d'électricité constituent les principaux besoins et attentes
22 signifiés, par voie de sondage, par les clients du marché résidentiel.

23 L'approche commerciale au marché résidentiel repose sur un programme simple
24 et accessible à tous intitulé "Programme de diagnostic énergétique

Investissements totaux (M\$ constants de 2002) prévus pour le PGEE 2003-2006 par investisseur

Programme/ activité	Investisseur	HQD	Clients	AEE	TOTAL
Tronc commun					
Planification & conception des PGEE		4,3	-	-	4,3
RDDE		4,0	-	-	4,0
Communication		5,6	-	-	5,6
Système de suivi		0,1	-	-	0,1
Sous-total Tronc commun		14,0	-	-	14,0
Marché résidentiel					
Diagnostic résidentiel		9,2	6,8	-	16,0
Thermostats marché existant		5,2	8,9	-	14,1
Thermostats nouvelle construction		6,0	-	-	6,0
Minuteries de piscine		1,2	1,5	-	2,7
Novoclimat avec l'AEÉ		2,0	8,0	1,7	11,7
Inspection Plus avec l'AEÉ		3,1	32,0	7,9	43,1
Ménages à budget modeste avec l'AEÉ		3,2	-	2,0	5,2
Habitations à loyer modique		2,7	-	-	2,7
Sous-total Marché résidentiel		32,6	57,2	11,6	101,4
Marchés commercial et institutionnel					
Diagnostic petits bâtiments G		1,7	1,9	-	3,6
Initiatives énergétiques bâtiments G, M et L		27,7	40,8	-	68,5
Éclairage public		1,2	à évaluer	-	1,2
Bâtiments HQ		2,4	-	-	2,4
Sous-total Marchés C&I		32,9	42,7	-	75,6
Petites et moyennes industries					
Aide à la décision PMI		3,4	0,8	-	4,2
Initiatives énergétiques PMI		9,6	5,5	-	15,1
Sous-total PMI		13,0	6,3	-	19,3
Grandes industries					
Démonstration et sensibilisation grandes industries		3,7	0,3	-	4,0
Initiatives procédés grandes industries		12,6	7,0	-	19,6
Sous-total Grandes industries		16,3	7,3	-	23,6
TOTAL		108,8	113,5	11,6	233,9

1

Note : le total et les sous-totaux peuvent être différents de la somme des données en raison des arrondis.

Budget d'investissements d'HQD (M\$ constants de 2002) pour le PGEÉ 2003-2006 par poste budgétaire

Poste budgétaire	Développement, outils et formation	Gestion	Aide financière	Communication	BUDGET TOTAL
Programme/ activité	15%	14%	60%	11%	2003-2006
Tronc commun					
Planification & conception des PGEÉ	4,3	-	-	-	4,3
RDDE	3,0	1,0	-	-	4,0
Communication	-	-	-	5,6	5,6
Système de suivi	0,1	-	-	-	0,1
Sous-total Tronc commun	7,4	1,0	-	5,6	14,0
Marché résidentiel					
Diagnostic résidentiel	0,7	0,9	5,6 *	2,0	9,2
Thermostats marché existant	0,1	0,3	3,3	1,5	5,2
Thermostats nouvelle construction	0,1	0,6	5,0	0,2	6,0
Minuteries de piscine	0,1	0,2	0,4	0,5	1,2
Novoclimat avec l'AEÉ	-	0,1	1,8 **	-	2,0
Inspection Plus avec l'AEÉ	-	0,3	2,9 **	-	3,1
Ménages à budget modeste avec l'AEÉ	-	0,1	3,0 **	-	3,2
Habitations à loyer modique	0,1	0,2	2,4	-	2,7
Sous-total Marché résidentiel	1,0	2,8	24,6	4,3	32,6
Marchés commercial et institutionnel					
Diagnostic petits bâtiments G	1,2	0,4	-	0,1	1,7
Initiatives énergétiques bâtiments G, M et L	1,7	3,1	21,9	0,9	27,7
Éclairage public	0,3	0,4	0,5	0,1	1,2
Bâtiments HQ	-	-	2,4	-	2,4
Sous-total Marchés C&I	3,1	3,9	24,8	1,1	32,9
Petites et moyennes industries					
Aide à la décision PMI	2,3	0,8	-	0,3	3,4
Initiatives énergétiques PMI	2,6	1,8	4,9	0,3	9,6
Sous-total PMI	4,9	2,7	4,9	0,6	13,0
Grandes industries					
Démonstration et sensibilisation grandes industries	-	1,0	2,6	-	3,7
Initiatives procédés grandes industries	-	4,1	8,5	-	12,6
Sous-total Grandes industries	-	5,1	11,2	-	16,3
TOTAL	16,4	15,5	65,4	11,5	108,8

Notes: le total et les sous-totaux peuvent être différents de la somme des données en raison des arrondis.

les % apparaissant en entête indiquent le poids des catégories d'investissements dans le budget total.

* L'aide financière équivaut au traitement gratuit du diagnostic pour les clients n'utilisant pas internet

** Montant versé à l'AEÉ pour la réalisation de ses programmes

1

2

1 Le tableau ci-dessous classe les programmes par ordre décroissant du résultat
2 au test du CTR. Au total, le test du CTR indique une rentabilité de 70 millions de
3 dollars actualisés de 2002 calculée sur la durée de vie propre à chacune des
4 mesures.

5

Résultats au test du CTR par programme

M\$ actualisés de 2002	Coûts évités	Invest. Hydro + Clients+ partenaires	Résultats au test du CTR avec partenaires
PROGRAMMES			
Diagnostic résidentiel	46,3	13,7	32,5
Démonstration et sensibilisation grandes industries	15,3	3,5	11,8
Initiatives énergétiques bâtiments G, M, L	69,0	58,2	10,8
The mostats marché existant	20,0	12,2	7,8
Initiatives énergétiques PMI	15,0	12,8	2,2
Information PMI	6,3	3,8	2,5
Ménages à budget modeste	7,9	4,5	3,3
Bâtiments HQ	5,2	2,0	3,1
The mostats nouvelle construction	8,2	5,1	3,1
Initiatives procédés grandes industries	19,0	16,5	2,5
Diagnostic petits bâtiments G	3,2	3,1	0,04
Habitations à loyer modique	3,3	2,3	1,1
Novoclimat avec l'AEÉ	10,9	10,1	0,8
Minuterries de piscine	3,1	2,4	0,8
Éclairage public	1,2	1,0	0,2
Inspection Plus avec l'AEÉ	36,9	36,8	0,1
TRONC COMMUN	0,0	12,4	-12,4
TOTAL	270,9	200,6	70,3

6

7

8 Une partie de la rentabilité du PGEÉ découle des programmes de diagnostic ou
9 d'information pour lesquels le Distributeur a jugé optimal le niveau de dépenses
10 prévu.

11 Tous les programmes d'aide financière se révèlent rentables, certains plus que
12 d'autres. Hydro-Québec Distribution a établi un niveau d'aide financière, pour
13 chaque programme, en considérant la PRI acceptable pour les différentes
14 catégories de clients. Ainsi, l'aide financière vise à respecter les critères
15 économiques des clients, de façon à les intéresser à participer aux programmes,
16 en limitant au minimum l'effet d'opportunisme et l'impact du PGEÉ pour les

1 clients non participants. L'effet d'opportunisme peut être important pour certaines
2 mesures. C'est notamment le cas des thermostats électroniques, pour lesquels il
3 existe déjà un marché important créé par les programmes récents d'Hydro-
4 Québec.

5 Le second test de rentabilité vise à assurer la rentabilité pour le client participant.
6 Ce test compare le coût défrayé par le client pour implanter la mesure
7 d'économies d'énergie par rapport aux gains sur sa facture d'électricité,
8 découlant de l'adoption de la mesure.

9 **Test du participant ►**

10 **Baisse de la facture d'électricité – Coût défrayé par le client**
11 **pour implanter la mesure ≥ 0**

12 Pour l'ensemble du PGEÉ, la rentabilité économique pour les clients participants
13 est de l'ordre de 213 millions de dollars actualisés de 2002, calculée sur la durée
14 de vie propre à chacune des mesures.

15
16 Des résultats plus détaillés des tests de rentabilité sont présentés à l'annexe 1
17 du présent document.

18 **9c- L'analyse financière**

19
20 L'analyse financière vise à illustrer l'impact annuel de l'adoption des mesures
21 d'économies d'énergie sur les revenus requis du Distributeur.

22 Les dépenses annuelles associées au PGEÉ sont considérées comme des
23 investissements. Dans le calcul des impacts financiers sur l'horizon 2003 à 2006,
24 les investissements sont ajustés à l'inflation et considérés en dollars courants de
25 l'année où ils sont comptabilisés. Ces investissements sont versés intégralement
26 au compte des frais reportés.

9d- L'analyse de sensibilité sur les coûts évités de fourniture et de transport

Conformément aux attentes de la Régie, les coûts évités de long terme de fourniture et de transport seront modifiés pour tenir compte des propositions retenues suite à l'appel d'offres (dossier R-3470-2001).

À cet effet, une première estimation des coûts évités de long terme a été réalisée. Ces coûts préliminaires se distinguent de ceux actuellement utilisés surtout au niveau de leur structure (ils sont peu différenciés l'hiver par rapport au reste de l'année).

Une analyse de sensibilité du potentiel technico-économique a été faite à partir de cette estimation des nouveaux coûts évités. Cette analyse sommaire fait passer le potentiel global de 8,5 TWh à près de 9,0 TWh, comme l'illustre le tableau qui suit.

Marchés	Potentiel 2003 - 5 ans (GWh)	Sensibilité - potentiel 2003 - 5 ans (GWh)
Marché résidentiel	3 451	3 246
Marchés commercial et institutionnel	3 448	3 987*
Petites et moyennes industries	461	461**
Grandes industries	1 140	1 208
TOTAL	8 500	8 902

* Inclut 233 GWh associés aux grands clients commerciaux et institutionnels (tarif L)

**L'approche macro-analytique utilisée pour établir le potentiel technico-économique d'économies d'énergie dans les PMI ne permet pas d'effectuer une analyse de sensibilité aux coûts évités.

Le niveau des nouveaux coûts évités estimés a peu d'impact sur la majorité des mesures composant le PGEÉ. Par ailleurs, avec cette nouvelle estimation des coûts, l'impact maximal sur les revenus requis du Distributeur, qui était de 28 millions de dollars en 2006, se trouve réduit à 19 millions de dollars pour la même année. La rentabilité découlant du test du CTR passe de 70 M\$ à 126 M\$ actualisés de 2002.

1 La pièce HQD-2, Document 3 fournit un aperçu préliminaire des nouveaux coûts
2 évités de fourniture et de transport issus des propositions retenues dans le cadre
3 de l'appel d'offres (R-3470-2001).

4 L'annexe 2 du présent document traite spécifiquement de la sensibilité du PGEÉ
5 aux coûts évités et fournit les éléments suivants :

- 6 • une analyse de sensibilité du potentiel technico-économique à ces
7 nouveaux coûts évités ;
- 8 • plus de détails concernant l'impact du PGEÉ sur les revenus requis
9 calculé à partir de ces nouveaux coûts évités (19 M\$).

10 Hydro-Québec Distribution devrait être en mesure, au cours de l'hiver 2003, de
11 déposer à la Régie la structure et le niveau des nouveaux coûts évités, de même
12 que les répercussions des changements apportés aux coûts sur le potentiel
13 technico-économique et l'impact du PGEÉ sur les revenus requis du Distributeur.
14 Cette mise à jour n'entraînera pas de révision de la teneur des programmes
15 proposés dans le PGEÉ.

10- LE SUIVI DU PGEÉ ET L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

10a- Le suivi

16 Le suivi des programmes sera défini plus en détail au cours de la phase de
17 développement, avant le lancement dans le marché. Le suivi permettra :

- 18 • de mesurer les taux de participation aux programmes ;
- 19 • de valider les économies d'énergie générées, considérant le nombre de
20 participants et le gain unitaire attribué à chaque mesure ;
- 21 • d'établir le bilan budgétaire ;